

ré et du centre droit. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. d'Audiffret-Pasquier y a prononcé un discours, ou, si l'on veut, plusieurs discours qui tous peuvent se résumer dans ces mots : il faut organiser la république jusqu'en 1880. A la suite de cette réunion il paraît que des discussions assez vives ont eu lieu entre M. d'Audiffret-Pasquier, M. de Broglie, M. de Kerdrel et plusieurs membres de la droite. On reproche à M. Pasquier de faire involontairement ou non le jeu des radicaux, de marcher sur les traces de M. Thiers et d'imiter sa conduite à l'époque où il a abandonné les conservateurs pour se faire l'allié des républicains. Est-il bien sincère quand il parle d'organiser la république pour six ans ? Nous ne le croyons pas. M. d'Audiffret-Pasquier veut simplement recruter dans la gauche assez de voix pour compenser l'hostilité de l'extrême droite et des députés de l'appel au peuple. C'est une tâche numériquement impossible, et il en aurait bien vite la preuve si, pour la satisfaction de son ambition, mais au grand détriment des conservateurs, il était appelé au pouvoir. Il verra bientôt, comme disait hier un de ses collègues, que les radicaux ne se chauffent pas du même bois que les ducs.

Presque toutes ces réunions parlementaires se passent en récriminations plus ou moins passionnées et n'aboutissent à aucune résolution pratique. Nous en aurons de nouvelles preuves cette semaine. Elles ne sont pourtant pas complètement inutiles, car elles font comprendre à chacun que le jour de la bataille les conservateurs devront serrer les rangs s'ils ne veulent pas s'exposer à une défaite honteuse.

Je vous ai signalé une note publiée par l'agence Havas constatant les dispositions du gouvernement à l'égard des propagateurs de fausses nouvelles. Je ne sais si cette note visait particulièrement quelqu'un ou quelque journal, mais il faut constater qu'elle est restée sans effet. Voici d'abord une agence télégraphique, intitulée l'agence américaine, qui parle de l'éventualité d'un dénouement brusque du drame politique qui se joue en France. Elle oublie que nous ne sommes pas en Espagne, le pays classique des pronunciamientos. Puis c'est le correspondant du Times qui abuse de ses droits superbes pour nous entretenir d'une retraite possible et volontaire du maréchal de Mac-Mahon. Tout cela ne se réfute pas ; mais ces choses-là s'écrivent, c'est assurément un signe des temps qui doit donner à réfléchir aux conservateurs. Si de pareilles histoires passent impunies, le ministère tient cependant à prouver que le gouvernement ne reste pas complètement désarmé. C'est pour cela sans doute qu'il a envoyé cette nuit un communiqué au Figaro et au Gaulois. Celui du Gaulois ne paraît pas aussi sérieusement motivé que celui du Figaro et ne relevait guère d'une peccadille à côté des attaques très-vives contenues dans le dernier article de M. Saint-Génest. On en a beaucoup parlé hier à l'Assemblée, et il y aurait eu probablement quelque plainte adressée au ministère de l'intérieur en séance publique, si l'on n'avait appris qu'un communiqué devait être adressé au Figaro. A la suite de ce communiqué le Figaro publie une lettre de M. Saint-Génest qui déclare renoncer à sa collaboration au journal.

Le maréchal n'est point allé à Versailles, il restera à l'Élysée jusqu'après le second bal du 27 janvier et vraisemblablement jusqu'à la fin de la crise ministérielle. Hier il est allé dîner en famille chez le duc de Castries place Vendôme. On assure que plusieurs personnages politiques, qui désiraient entretenir le maréchal, n'ont pu obtenir d'audience.

Il paraît que le débarquement des Prussiens sur la côte d'Espagne pour combattre les carlistes est démenti : il n'en faut pas moins constater le langage des feuilles allemandes, qui demandent ouvertement une intervention armée.

Le conseil des ministres s'est réuni hier extraordinairement et s'est surtout occupé de la discussion animée que a eu lieu avant hier dans la réunion des bu-

rage de savoir, j'ai mis la main sur l'ancien second de Zurban et sur d'autres de la Zéphyrine ; j'ai su l'adresse du lieutenant, je lui ai écrit et il m'a répondu. Enfin, j'ai couché l'histoire sur le papier avec toutes les circonstances que j'ai pu découvrir, et voici !

— Très-bien ! très-bien ! et très-bien ! fit l'amiral en rompant le cachet du rapport que Binigan lui remettait.

Sur-le-champ, à la grande satisfaction de l'ami de Victor Divoal, il lut à haute voix la lettre suivante :

« Jean-Pierre Tremblay, capitaine au grand cabotage, classé à Marennes (Charente-Inférieure) se trouvant à bord du trois-mâts la *Chante-Vigne*, au mouillage de Saint-Pierre (Martinique), m'a certifié qu'étant second de la *Zéphyrine*, à Sainte-Croix de Ténéris, il en a appareillé pour le Brésil sans le pilote Victor Divoal. Le capitaine Zurban dit alors que, sur l'avis du consul français, il l'avait immédiatement renvoyé à ses parents, par un navire de Liverpool en partance au port de la Paix, où Divoal s'est rendu par terre, sans que personne du bord eût reçu ses adieux. Tout l'équipage avait un grand regret de ce départ précipité.

(A suivre).

reaux de la droite et du centre droit. Le conseil est convoqué pour demain matin.

Berlin et les Berlinois

LE CABINET DE TRAVAIL DEM. DE BISMARCK. Berlin, janvier 1875. L'Assemblée nationale, au ministère des Affaires étrangères, dans lequel M. de Bismarck a établi son domicile depuis l'année 1862, se trouve au numéro 75 de la Wilhelmstrasse. Cette rue est située à l'ouest de Berlin, presque aux limites de la ville. Le mur de clôture du grand jardin qui est la dépendance de l'hôtel touche au *Thiergarten*, le bois de Boulogne berlinois.

Le cabinet de travail du chancelier est assez étroit, simplement meublé, et évoque à l'esprit l'idée d'une pièce d'appartement garni. Il a trois issues : celle d'entrée et deux autres donnant accès, l'une dans la chambre à coucher de M. de Bismarck, la seconde dans les appartements de sa femme.

Un grand bureau à double face, couvert de papiers, de livres et de cartes géographiques, occupe le milieu du côté droit de cette pièce. Dans le coin à droite se voient cinq longues pipes à tuyaux d'ambre brut ; dans celui de gauche, près de la cheminée, une douzaine de cannes de toutes les grosseurs, depuis le gourdin le plus simple jusqu'au plus riche jonc d'Espagne. L'une de ces cannes, cadeau du souverain, a pour pommeau son portrait, très ressemblant, ciselé sur ivoire.

L'angle de la porte d'entrée sert de refuge à deux lattes de cuirassier et à deux épées d'officier d'infanterie ; l'une des lattes, celle que le prince porte toujours lorsqu'il monte à cheval, provient du butin fait au Mont-Valérien.

Au mur sont suspendus le portrait de l'empereur, celui du grand-électeur, de Frédéric II, et une gravure sur cuivre représentant la mère de M. de Bismarck, Wilhelmine Menker, la seule plébéienne qui, d'après le biographe Idzékeli, soit entrée dans l'aristocratique famille des Bismarck, dont la noblesse remonte à Rulo de Bismarck, doyen et chef de la guild des drapiers et tailleurs de Stendal, au commencement du quatorzième siècle.

Sur le bureau s'étale une casquette assez semblable à celles des corporations d'étudiants : c'est le képi ordinaire des cuirassiers prussiens ; blanc, à large galon jaune. M. de Bismarck l'affectionne particulièrement et le porte toujours très enfoncé sur la nuque.

Comme presse-papier, il y a d'abord les pistolets qui ont servi aux attentats de Karl Blind et de Kullmann ; un troisième surmonté d'un petit ornement en bronze au-dessous duquel on lit l'inscription suivante : « Au comte de Bismarck, l'homme de l'action. »

C'est un présent d'un habitant des duchés de l'Elbe, qui, en 1865, a enlevé ce morceau de bronze à la crière du lion de Plensburg pour en faire hommage au promoteur de l'unification allemande.

Deux autres presse-papier sont des débris de canons français et autrichiens ; sur le premier est gravée l'empreinte de la médaille militaire de 1870-71 ; le second porte la date de la bataille de Sadowa, 3 juillet 1866.

Près du bûvard, une douzaine de crayons fortement rongés aux extrémités témoignent des rages de dents qui agacent le prince durant ses méditations.

A portée de la main un annuaire des ordres prussiens et un almanach de Gotha.

Au-dessous de la porte communicant à la chambre à coucher est placée une horloge-coucou, qui chante tous les quarts d'heure pour rappeler aux visiteurs que le temps est précieux au maître du logis. Les indiscrets qui seraient tentés de l'oublier ne tarderaient pas à être rappelés à l'ordre par la brutale franchise du prince de Bismarck, dont le nervosisme est à ce point développé qu'il ne souffre plus une conversation dès qu'elle cesse un instant d'être pour lui intéressante.

Le fauteuil sur lequel M. de Bismarck s'assied est un simple siège en bois tourné, avec dossier arrondi et sans coussin.

Le milieu de la pièce est occupé par une grande table recouverte d'un tapis vert ; sur cette table sont étalées plusieurs cartes typographiques, notamment celles des provinces baltiques.

A côté de cette table, une grande corbeille de quatre pieds de long environ, que remplissent les étuis des quarante-sept ordres que possède le prince de Bismarck. Ce sont pour la plupart des grand-croix.

Devant la cheminée est un fauteuil sur lequel on peut s'étendre à demi ; il a pour tapis une peau de lion rapportée d'Afrique par le célèbre voyageur Gerhard Rohlfs. Le prince-chancelier passe des heures entières étendu dans ce fauteuil, fumant continuellement une de ses longues pipes.

L'entablement de la cheminée est un véritable capharnaüm ou musée de verres et de coupes aux formes délicates. Au milieu, une grande chope de bière dont le couvercle est formé par une couronne comtale en argent et qui a pour anse un aigle aux ailes éployées, également en argent. Deux immenses brocs en cristal de Bohême sur lesquels sont peints des dessins représentant des scènes de chasse ; un vieux hanap allemand, couleur émeraude, avec figures d'animaux ; et, enfin, une grande coupe en corne brute qui porte une plaque en métal, avec une inscription relatant qu'elle a appartenu à Théodoros, empereur d'Abyssinie, et

que Gerhard Rohlfs, déjà nommé, s'en est emparé à Magdala, le 15 avril 1868, pour l'offrir à M. de Bismarck.

M. de Bismarck, à Berlin, déjeûne à dix heures, après avoir terminé sa toilette et revêtu son uniforme ; car il a la manie de jouer au militaire et paraît très rarement en habit civil. C'est à déjeuner qu'il ouvre ses lettres, ses télégrammes et qu'il parcourt les journaux du matin ; puis il écoute les rapports des directeurs de son département, fait une promenade, soit à cheval, soit à pied, quand le temps et ses occupations le permettent, et se rend, vers trois heures, avec son rapport chez l'empereur, où il dîne en famille et d'ordinaire avec quelques amis.

Après le dîner, il reste un peu de temps au salon avec sa femme à prendre le café, à fumer et à lire la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et la *Gazette de la Croix*. Il va ensuite dans son cabinet et reçoit les ambassadeurs ou se rend au conseil des ministres. Puis il travaille seul, souvent jusque très avant dans la nuit.

Son écriture est ferme, les caractères en sont grand, bien liés ; la ponctuation est presque absente ; jamais un point d'exclamation. Il rédige avec facilité et sa copie n'offre presque jamais de ratures. Cependant il se relit deux ou trois fois avant d'expédier la moindre missive.

Sa boisson ordinaire, lorsqu'il écrit longtemps, est celle de Voltaire : du café très fort accompagné de nombreuses libations de cognac, qu'il aime beaucoup. Il a aussi un goût très prononcé pour le vin de Bordeaux, qu'il préfère aux crus les plus estimés du Rhin.

Six à sept heures de sommeil lui suffisent. — L. R.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Sur les observations du Comité central des fabricants de sucre, l'administration de la régie vient de prendre une décision portant que désormais les acquits des sucres sortant des fabriques seront définitifs. Les déclarations ultérieures, source de tant de réclamations, n'auront donc plus lieu, mais le classement fait par les chefs de service à la sortie des fabriques sera beaucoup plus rigoureux.

(Journal des Fabricants de sucre).

Revue hebdomadaire de la Bourse.

La semaine dont nous avons à nous occuper n'a pas été une physionomie moins agitée que sa devancière. Les premières séances de cette période hebdomadaire ont porté l'empreinte sinon d'une grande faiblesse, du moins d'une lourdeur très accusée, tandis que les dernières journées ont témoigné d'une véritable solidité. En résumé, la plus grande partie du terrain un moment perdu a été aisément regagné. Nous retrouvons nos fond-publiés à des prix s'écartant peu de ceux qu'il y a huit jours.

Disons tout d'abord que les transactions ont subi depuis quelque temps un ralentissement très sensible, et on sait combien l'allanguissement des affaires est, en général, peu favorable à la bonne tenue du marché. Dans des conditions semblables de calme presque absolu, un ordre de vente, tout minime qu'il puisse être et qui dans des circonstances normales passerait inaperçu, devait poser d'autant plus sur les cours que la contre-partie se trouvait moins pressée.

De nouvelles et plus d'autres prétextes ont été mis en avant pour expliquer les moins bonnes dispositions manifestées au début de cette dernière semaine. Depuis plus d'un mois les rentes françaises avaient réalisé des progrès très appréciables ; la hausse s'était faite presque sans temps d'arrêt, et plusieurs acheteurs ont dû se montrer satisfaits des bénéfices d'importants ordres, que cette amélioration leur laissait acquis. En outre, beaucoup d'acheteurs de primes, devenus acheteurs de ferme, n'ont pas cru devoir conserver des engagements au-dessus de leurs forces et ont allégué peu à peu leurs positions.

Au surplus, l'incertitude qui règne au sujet de la politique intérieure ne pouvait encourager ces spéculations à la hausse. L'incertitude de conduite. S'il est vrai que le monde financier a pris le sage parti de ne pas s'émouvoir outre mesure des orages parlementaires, s'il a su se résigner à la prolongation de la crise ministérielle, il n'en est pas moins avéré qu'il n'a pas pu se défendre d'une certaine appréhension au sujet de l'obscurité qui enveloppe l'issue possible des discussions actuellement engagées et de celles qui s'engageront, suivant toutes probabilités, la semaine prochaine, sur les lois constitutionnelles. Justifié ou non, cette appréhension ne s'en est pas moins fait assez vivement sentir.

D'autre part, les vendeurs de primes étaient trop gravement compromis pour que ces derniers n'aient pas saisi avec empressement toutes les occasions propres à enrayer le développement des cours. La proclamation de Don Carlos, le prétendu soulèvement d'une partie de l'armée espagnole contre le roi légitime, et l'arrivée d'une escadre allemande sur les côtes de Péninsule, le débarquement de troupes de cette escadre à Zaraz, tous ces faits, tour à tour invoqués par eux, s'ils ont été par la suite reconnus ou absolument faux, ou considérablement exagérés, tous ces faits, disons-nous, n'en ont pas moins contribué, pendant quelques instants, à accroître les mauvaises dispositions de la spéculation.

Mais si la situation politique n'a fourni au marché aucune cause de satisfaction, en revanche la situation financière lui a donné des motifs sérieux d'encouragements, grâce auxquels la réaction subie par nos fonds n'a pas laissé de passer à l'obscurité et d'être, en définitive, en fait, apporté une nouvelle diminution de 1 0/0 aux taux de l'escompte. Son exemple a été immédiatement suivi par la Banque de Prusse et par la Banque de Francfort et on est en droit d'espérer que tous les grands établissements de crédit du continent ne tarderont pas à prendre une marche identique. Les correspondances reçues de l'étranger sont unanimes à constater l'excessive abondance de l'argent, et les facilités exceptionnelles des conditions du crédit.

A ce point de vue la place de Paris n'est pas moins favorisée ; en a un grand effet dans l'importance des achats et des ventes effectués par l'épargne, non seulement sur les rentes, mais encore sur bon nombre de valeurs qui constituent des placements de tout repos. Le comptant, en effet, ne montre aucune lassitude et il n'y a pas lieu de redouter un ralentissement prochain de ses demandes. Les sommes restées disponibles au 15 janvier sont encore loin d'avoir trouvé leur emploi, et les paiements

des loyers vont venir rencontrer dans une importante proportion les ressources abondantes déjà existantes. Le stock flottant peut être pour important sans cette absorption constante de l'épargne tend à se réduire chaque jour davantage. Les gros portefeuilles peuvent ainsi continuer à aller sans apporter de trouble sérieux à l'assiette du marché.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la liquidation de quinquaine qui s'est effectuée hier et qui a passé pour assez calme, disant que nous entrerons, sans plus tarder, dans l'examen de diverses fluctuations subies par nos principales valeurs dans le cours de cette dernière huitaine.

Le 5 0/0 qui restait il y a huit jours à 100 37 1/2 a touché au plus haut le cours de 100 42 1/2, et a fini à 100 40 1/2. Les achats effectués seulement pour compte des recettes générales se sont élevés à la somme de 590,000 francs de rente. L'approche du détachement du coupon qui ramènera ce fonds aux environs de 100 42 1/2, a été bien dénotée à justifier les demandes importantes dont il ne cesse d'être l'objet.

Le 3 0/0 a touché les prix extrêmes de 62 40 et de 62 pour clôturer à 62 22. Les recettes générales ont absorbé 45,000 francs de rente. Il faut prévoir le jour prochain où la spéculation et l'épargne se porteront avec plus d'activité sur ce type de nos fonds d'Etat qui a devant lui une marge d'amélioration beaucoup plus étendue que le 5 0/0.

Les diverses obligations de la Ville de Paris ont conservé leur bonne attitude ; celles de 1869, après s'être maintenues longuement à 100 1/2, ont été ramenées à 100 1/2. Les obligations de 1871 ont été demandées de 272 à 276. On sait que l'émission du nouvel emprunt de 220 millions aura lieu prochainement. Cet emprunt sera émis en obligations de 500 fr. rapportant 20 fr. d'intérêts payables semestriellement. Le taux d'émission sera fixé, suivant toutes probabilités, à 42 50 ou 43. On sait que la Ville a accepté les propositions du groupe de la maison de Rothschild et du syndicat de nos neuf principales institutions de crédit qui ont offert de garantir l'opération, moyennant une légère commission. Si le fait est exact, nous ne pourrions que louer la Ville de sa sagesse et prudente détermination.

Les bons de liquidation de la ville sont très fermement tenus à 494 ; ceux des départements ont des demandes suivies à 483 50, coupon de 12 50 détaché.

Bien que les transactions à terme sur la Banque de France deviennent de plus en plus limitées, ses cours se maintiennent solidement à 3,810. L'Assemblée générale annuelle de notre premier établissement de crédit sera tenue le 28 janvier.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, après avoir rétrogradé de 1,145 à 1,122 50, s'est légèrement relevée à 1,137 50. Rien, dans la situation actuelle de ces institutions de crédit, ne saurait justifier la dépréciation momentanée qu'elle a dû subir. Nous ne mettons pas en doute que cet instant de défaillance, resté inexplicé, ne tardera pas à être complètement oublié.

Sur bon nombre de Sociétés nous n'avons aucunement le moyen de signaler : les diverses oscillations auxquelles elles sont restées exposées perdent la plus grande partie de leur signification en présence des échanges limités dont elles ont été l'objet ; c'est ainsi que le Comptoir d'escompte se retrouve à 392 50 avec une petite avance de 250 ; le Crédit agricole a gagné 100 ; le Crédit foncier a baissé de 852 50, par suite de quelques réalisations de bénéfices ; le Crédit industriel à 685 en amélioration de 5 fr. ; le Crédit Lyonnais beaucoup plus calme depuis quelque temps à 728 75 ; la Société Générale assez ferme à 531 25 ; la Société des dépôts et comptes courants a subi une autre dépréciation à 380 ; la Société financière en voie de reprise à 426 50.

Le Crédit mobilier français, après avoir été rapidement porté de 365 à 395, est revenu à 387 50. Il court sur cette société des bruits dont nous ne croyons pas devoir nous faire encore l'écho, quoiqu'il ne semble sage de n'accueillir qu'avec une grande réserve jusqu'à plus ample informé. Le procès en nullité de la transaction Germiny avait-ils hier devant la Cour, a été remis au 12 février prochain.

La Banque Franco-Egyptienne est indécise à la situation actuelle de ce pluriel ; la cause de cette incertitude. On sait, en effet, que le syndicat de l'emprunt Égyptien 1873 vient de se dissoudre dans des conditions exceptionnellement favorables. D'après la *Finance*, la Banque Franco-Egyptienne, qui avait réalisé un million de bénéfices sur sa participation en 1874, a gagné dans la nouvelle opération plus de 2 millions 500,000 francs. Comme le fait observer avec raison notre confrère, il ne faut pas beaucoup d'affaires semblables pour assurer un beau dividende.

Celui de la Banque franco-égyptienne sera de 15 fr. environ, ce qui représente 11 0/0 sur les cours actuels de ses actions, sans compter celle pour le compte de la réserve ou au fonds de prévoyance, sur ses bénéfices de 1874, une somme importante, équivalant à peu près à 20 fr. par action. Peu de Sociétés ont été aussi favorisées.

La Banque Franco-Hollandaise est en hausse à 542 50, par contre la Banque Franco-Italienne a baissé de 497 50 à 482 50. Les Chemins de fer français ont réalisé pour la plupart une avance très appréciable. Le Nord, sur la nouvelle que le Gouvernement anglais autoriserait les études du projet de tunnel sous la Manche, a bondi de 1077 50 à 1120 pour être ramené ensuite à 1101 25. Le Lyon est à 890, gagnant environ 10 fr. pour la semaine ; le Midi resté à 640 ; l'Est à 520 ; l'Orléans à 885, en hausse de 5 fr. ; l'Ouest à 575 en progression de 10 fr. ; les Charentes se maintiennent à 340.

Les actions de la Compagnie parisienne du Gaz sont fermes à 842 50 ; celles de la Compagnie immobilière de Paris à 475. Le Crédit mobilier, se sont élevés de 38 75 à 32 50 ; celles de la Compagnie Transatlantique ont également repris de 213 75 à 220.

Le marché des titres de Suez n'a rien perdu de son animation, bien que les cours aient repris une allure plus modérée ; nous laissons à 492 50 et la Délégation à 475. Les recettes du transit continuent à être très satisfaisantes.

Les Entrepôts et Magasins Généraux de Paris ont eu un bon courant de demandes. Nous engageons les capitaux en quête d'emploi sérieux à profiter des cours actuels qui ne nous semblent pas destinés à figurer longtemps sur la cote.

L'Italien a été assez éprouvé ; il est tombé de 66 80 à 66 15 et finit la semaine à 66 25. D'après un journal italien, les résultats des comptes du Trésor pour 1874 sont cependant très favorables. Les encaissements que le ministre des finances avait évalués à 1,330 millions, nous semblent avoir été évalués à 1,398 millions, ce qui fait sur le budget une augmentation pour le Trésor de 16 millions.

Les mauvaises tendances manifestées par la rente turque ont leur contre-coup sur les actions anciennes et nouvelles de la Banque Ottomane : les premières ont fléchi de 678 75 à 670, tandis que les secondes reculaient de 365 à 358 75. Le Crédit foncier d'Autriche est en hausse importante à 557 50 ; le Crédit mobilier Espagnol, malgré les grosses réalisations qu'il a à supporter, se maintient à 381 25, conservant ainsi la plus grande partie de l'avance acquise. Les Chemins Autrichiens continuent à mon-

trer beaucoup de jours à 660 50. Les Lombards ont un peu mieux tenu à 257 50. Les Chemins Espagnols, se dénotant par le Nord de l'Espagne, ont poursuivi avec calme le mouvement de progression si brillamment inauguré la semaine dernière.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Journal officiel publie les décrets déclarant d'utilité publique :

1. L'établissement d'un embranchement de chemin de fer destiné à relier la fosse de la Société des mines de Lens à la ligne de Lille à Béthune.

2. Une voie d'embranchement destinée à relier les fosses exploitées par la compagnie d'Anzin à la ligne d'Anzin à la frontière belge.

Aux nominations déjà données par nous d'officiers de l'instruction publique, nous devons ajouter celle de M. Loridan, ancien instituteur public à Haubourdin.

Ont aussi, par décision ministérielle du 31 décembre dernier, été nommés officiers d'Académie :

MM. Catel-Béghin, maire de Lille ; Dupont, maire de La Madeleine-lez-Lille ;

Rossignol, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Douai ;

Damien, instituteur public à Valenciennes ;

Grenet, directeur des écoles primaires congréganistes de Dunkerque.

Un écrivain de notre département, M. Louis de Backer, d'Hazeubrouck, l'auteur d'un ouvrage estimé, intitulé *l'Archipel indien*, vient d'être l'objet d'une flatteuse distinction. Legrand-chancelier de la Légion-d'Honneur lui a remis un brevet de commandeur de l'Ordre du Christ, de la part de S. M. le roi de Portugal.

M. de Backer est un lauréat de l'Institut de France.

M. Godey, l'ancien directeur des travaux municipaux de la ville de Roubaix, est envoyé à la Nouvelle-Calédonie, en qualité de directeur des Ponts-et-Chaussées, des mines et de l'agriculture, en résidence à Nouméa. Il est assimilé aux ingénieurs de la marine.

On sait que M. Godey était en dernier lieu directeur des travaux de la ville d'Orléans.

Dans la nuit de samedi à dimanche, deux individus s'introduisaient dans une fabrique de la rue du Fort et se mettaient en devoir de débarrasser l'atelier de tout ce qu'il pouvait renfermer de tuyaux de cuivre. Mais le fils du concierge avait aperçu de la lumière et les cris de : *au voleur* poussés par des voisins, ce cet enfant était allé prévenir, attirer l'attention des agents de nuit. Quelques instants après les deux voleurs, qui s'étaient cachés derrière des emballages, étaient découverts et l'on trouvait en leur possession une clef toute neuve dont ils s'étaient servi pour entrer dans l'atelier.

L'un d'eux est un sieur Jean Debuschère, âgé de 37 ans ; quant au second, qui n'a que 15 ans, nous le désignerons par l'initiale D... par égard pour la famille honorable à laquelle il appartient.

L'établissement Dumortier, à Tourcoing, dont nous avons mentionné hier l'incendie, a été complètement détruit, ainsi qu'une des maisons attenantes. D'autres maisons ont eu leur toiture plus ou moins endommagée. Le feu a pris naissance au rez-de-chaussée dans un amas de déchets. On s'en est aperçu seulement vers trois heures ; il était déjà trop tard pour espérer rien sauver. Comme nous le disions hier, les pertes s'élèvent à 800,000 fr., dont 600,000 pour le mobilier et les marchandises, et 200,000 pour les bâtiments.

Le commissaire spécial de la gare de Tourcoing a arrêté avant-hier le nommé Jean Vereeckem, pour contrevention à un arrêté d'expulsion.

On a retiré du canal de la Haute-Deule, samedi, à huit heures du matin, le corps d'un enfant de 7 ans, Charles Boudrez, qui demeurait avec ses parents à bord du bateau *le Majestueux*, amarré au quai du Jardin Vauban.

Cet enfant avait quitté le bateau, vendredi, vers cinq heures du soir. La nuit venue, on présume qu'il a voulu rentrer à bord et qu'il sera tombé dans le canal en sautant du quai sur le bateau voisin du sien.

Un accrocheur de chemin de fer, le nommé H... vient d'être blessé, dit le *Courrier du Nord*, par sa propre imprudence, le 9 janvier, dans des circonstances assez critiques. L'accident a eu lieu à 4 kilomètres environ de la gare d'Anzin.

Cet employé avait laissé sur la voie une partie du train de service pour aller conduire quelques wagons sur une voie

de garage. Il venait monté sur le marche-pied de la machine, regardant en arrière les wagons qu'il avait garés, lorsqu'il a été pris entre la portion du train de service et le marche-pied sur lequel il était monté. Heureusement que le chauffeur s'apercevant du danger couru par son camarade, l'a rapidement saisi par la tête et hissé sur la locomotive. On ne saurait trop louer le sang-froid du chauffeur Focart, qui a, arraché H... à un mort certaine.

Quant au blessé, quelques jours de repos suffiront pour le remettre.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le mercredi 20 janvier 1875, à 9 heures, pour le repos de l'âme de dame ADRIEN DUBAR, décédée à Roubaix, le 31 octobre 1870, à l'âge de 44 ans et 1 mois, et de Mlle FLORENCE DELREUX, décédée à Roubaix, le 11 janvier 1874, à l'âge de 15 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré le mercredi 20 janvier 1875, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Mademoiselle MARIE FOUVAT, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1874, à l'âge de 64 ans. — La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré le mercredi 20 janvier 1875, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Mademoiselle ADRIEN AMPHIMAQUE, décédée à Roubaix, le 25 août 1870, à l'âge de 21 ans et 9 mois, et à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur PHILIPPE AMPHIMAQUE, boulanger, époux de dame ROSALIE BOUSSEMMAT, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1874, à l'âge de 59 ans et 6 mois. — La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred BOUQUIN, 17, rue de Valenciennes, dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

Cours de Physique

Mercredi 20 janvier, à 8 heures du soir Propagation de la chaleur, des décharges des corps ; pouvoir, réflexion, pouvoir émissif, pouvoir absorbant, pouvoir diatherman des corps pour la chaleur ; nombreuses applications.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent s'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Roubaix, 17 janvier 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Le pesage public laisse à désirer sur un point. L'homme employé à ce service ne peut vivre sans manger, je le comprends, mais supposez qu'il se fit servir son dîner dans son office, les voitures n'auraient plus à attendre jusqu'à deux heures de relevée pour passer à la bascule. Un de mes voituriers, l'autre jour, a été forcé à cause de cela de faire le pied de grue pendant deux mortelles heures. Il conviendrait, ce me semble, de prendre un peu plus en pitié ces pauvres gens qui viennent quelquefois de loin, et leur éviter de battre ainsi la semelle.

Je m'en réfère à qui de droit, sûr d'avance que proposer sera obtenu satisfaction, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, etc. P. M.

BALIQUE. — L'égalité à propos du mariage de la princesse royale. — Monsieur Anspach a accompli une glorieuse innovation !

Le mayeur bruxellois et comme Janus : il a deux visages l'un tourné vers l'aristocratie et l'autre vers la démocratie. Lorsqu'il va à la Cour, dans les salons aristocratiques, lorsqu'il patine au bois de la Cambre il ne laisse voir que sa physionomie noble. Mais lorsqu'il s'en va à Lyon, lorsqu'il siège en loge maçonnique ou en association libérale, il s'empresse de prendre les airs démocrates.

Démocrate de bas étage et candidat aristocrate, M. Anspach essaiera d'être tout cela à la fois, lors du prochain mariage de notre Princesse Royale.

Il a déjà commencé à M. Anspach, démagogue, a fait afficher le mariage royal entre celui d'une cuisinière et celui d'un cabaretier.

Il faut apprendre l'égalité aux souverains, et M. Anspach, démocrate, veut sans doute jouer au Bossuet et rappeler au Roi et à la Reine, à la princesse et à son fiancé, la rapidité des choses humaines. M. Anspach faisant la leçon à la royauté, c'est bien libéral et bien digne des communes parisiennes ?

M. de Brouckere étant maître, les choses se passent autrement. M. de Brouckere croyait qu'il était bon de maintenir les vieilles traditions, les antiques coutumes, afin de conserver le respect dû à la royauté et le prestige qu'elle doit exercer. Aussi les publications du mariage du duc de Brabant et de l'archiduchesse d'Autriche eurent lieu sur son trône de haut du perron communal, c'est-à-dire, les choses, dira-t-on ! Non pas. Elles sont plus importantes, en réalité, qu'elles ne le paraissent. Avec la manie d'égalité, le sieur de nivellement qui, après avoir aplati la France et supprimé tous les respects, est venu chez nous, le trône ne sera bientôt plus qu'un escabeau et le Roi une sorte de gouverneur !

« Petites choses, dira-t-on ! Non pas. Elles sont plus importantes, en réalité, qu'elles ne le paraissent. Avec la manie d'égalité, le sieur de nivellement qui, après avoir aplati la France et supprimé tous les respects, est venu chez nous, le trône ne sera bientôt plus qu'un escabeau et le Roi une sorte de gouverneur ! Il ne faut pas